



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Cyclomoteurs

Question écrite n° 46629

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur les nuisances sonores causees par les cyclomoteurs dont les pots d'echappement ont ete transformes. Cette manipulation, interdite pour les automobiles, semble acceptee pour les deux roues. Or, le bruit produit par ces vehicules atteint souvent un niveau sonore insupportable. Il souhaiterait donc etre tenu informe de la legislation en vigueur a ce sujet et des intentions du Gouvernement en la matiere.

Données clés

Auteur : [M. Jacquat Denis](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46629

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 1996, page 6699